



COMMUNIQUÉ DE LA CGTR

NON, C'EST NON !

Désindexation, sous-indexation..., la menace d'une baisse générale des pensions plane sur les retraité.es

C'est un acquis social inscrit dans le Code de la sécurité sociale : le coefficient annuel de revalorisation des pensions est aligné sur l'évolution de la moyenne annuelle des prix.

Or c'est à cela que vient s'attaquer Roland Lescure, ministre de l'Économie, en annonçant son projet d'y soustraire les "retraités aisés", ceux qui ont une retraite de plus de 3000 euros.

Dans l'édition datée du 14 août de *Libération*, le ministre évoquait une «*contribution des retraités aisés à l'effort de redressement*», notamment par une «*indexation plus modérée de leurs pensions*». «*Rien n'est tranché*», assurait-il, mais la piste devait être examinée.

Cependant, Philippe Juvin, député LR et rapporteur général du budget de l'Assemblée nationale a déjà estimé à 6 milliards d'euros la désindexation généralisée des pensions de retraite sur l'inflation, quel que soit leur montant !

LIMITER L'INDEXATION DES PENSIONS DE RETRAITES SUR L'INFLATION : C'EST NON !

L'approche des discussions budgétaires pour 2027 est l'occasion pour le gouvernement d'agiter un nouveau chiffon rouge : il menace de limiter l'indexation des pensions des "retraité.es aisé.es" sur l'inflation. En clair, c'est une baisse des pensions de retraite, en commençant par «les plus hautes». Le ministre de l'Économie Roland Lescure veut ainsi ouvrir une brèche et éviter à tout prix d'aller chercher l'argent dans les caisses du patronat et des grandes fortunes.

Qu'on parle de sous-indexation : où les retraites augmenteraient plus lentement que l'inflation, soit le schéma que semblent dessiner les propos du ministre, ou de désindexation : soit la décorrélation totale des pensions vis-à-vis du cours de l'inflation, terme plus couramment utilisé dans les débats, l'impact négatif est conséquent tant pour les retraités que pour les actifs.

En effet, la désindexation des pensions n'est pas un débat abstrait, c'est une réalité humaine et économique concrète, particulièrement visible à La Réunion.

Mais quand le gouvernement parle de désindexer les retraites, il voit des lignes dans un tableau Excel à Bercy.

UNE LIGNE ROUGE ABSOLUE

Pour la CGTR, c'est **ligne rouge absolue, l'humain d'abord** : il est hors de question de faire les poches des retraités et des salarié.es pour combler des déficits créés par d'autres. Il s'agit du panier de courses, du loyer, de l'eau, de l'électricité, des soins de santé de nos aînés.





Le gouvernement doit répondre aux besoins sociaux et environnementaux.

L'urgence, c'est de rétablir la retraite à 60 ans et d'abroger la réforme des retraites 2023, toujours rejetée par deux tiers des Français-es.

L'urgence, c'est d'augmenter les pensions de retraites dont la moyenne s'élève à 1 705 euros bruts, hors paiement de la CSG. C'est aussi de lutter contre les inégalités systémiques de salaires et donc de pensions entre les femmes et les hommes : elles touchent en moyenne des pensions inférieures de 36% à celles des hommes.

Le site spécialisé dans les questions budgétaires MoneyVox s'est intéressé au montant des retraites dans les différents départements de France. Il en ressort, en comptant l'ensemble des pensions, base, complémentaire ou pension de réversion, qu'à l'échelle locale les montants peuvent être bien plus faibles. Et sur les 5 départements où les pensions sont les plus basses, 3 sont des départements d'Outre-mer.

La Réunion est la moins bien classée. La retraite mensuelle y est en moyenne de 1 189 euros brut. Parmi les causes recensées, un taux de chômage élevé qui affecte tant les carrières que les cotisations.

LE DEUX POIDS, DEUX MESURES BUDGETAIRES

L'argent existe, mais il est profondément mal réparti.

D'un côté, le gouvernement Macron/Lecornu cherche à gratter 2 à 2,5 milliards d'euros sur le dos de ceux qui ont travaillé toute leur vie, en touchant aux pensions des retraités.

De l'autre, Le gouvernement maintient **75 milliards d'euros d'exonérations de cotisations patronales sans exiger de véritables contreparties**, et dont l'efficacité pour créer des emplois durables n'est même plus démontrée.

Face à "il n'y a pas d'argent". C'est faux ! L'argent existe, mais il est mal réparti. Demander un effort aux retraités tout en maintenant des milliards d'aides aveugles aux grandes entreprises, c'est un choix politique profondément injuste.

Plutôt que d'agiter la menace de la dette, le gouvernement doit arrêter la distribution d'aides attribuées sans aucune contrepartie aux grandes entreprises.

Ce ne sont pas les coupes budgétaires dans les services publics ou le gel du point d'indice et des pensions qui rempliront les caisses publiques. Comme la CGT, la CGTR exige la fin des exonérations et exemptions de cotisations «patronales» qui font perdre des recettes considérables au système solidaire de la Sécurité sociale.





LA RÉALITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE LA RÉUNION

Il est temps de **briser le mythe du «retraité riche»**. À La Réunion, la grande majorité des retraités perçoivent de petites pensions, conséquences directes de carrières hachées, du travail ouvrier ou agricole, temps partiel imposé, femmes au foyer et des années non déclarées). Ils bouclent difficilement leur fin de mois face à la **vie chère endémique**.

À La Réunion, dans un territoire lourdement frappé par le chômage, la pension de retraite n'est pas qu'un revenu individuel et les retraités n'en sont pas les seuls bénéficiaires : c'est un pilier économique vital. Ce soutien financier fait vivre la famille élargie, aide les jeunes ménages et soutient directement le commerce local (alimentation, pharmacie, artisans).

Toucher aux retraites, c'est assécher l'économie de toute l'île et précariser des foyers entiers.

REFUSER LA DIVISION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le gouvernement tente d'imposer l'idée d'une «fatalité démographique» et aimerait bien dresser les actifs contre les retraités en disant que les jeunes paient pour les vieux. Il agite l'argument de l'augmentation du nombre de décès par rapport aux naissances et du vieillissement de la population pour justifier l'austérité.

C'est un mensonge que nous refusons. Le vieillissement de la population n'est pas une surprise, pas une charge, c'est une immense conquête sociale.

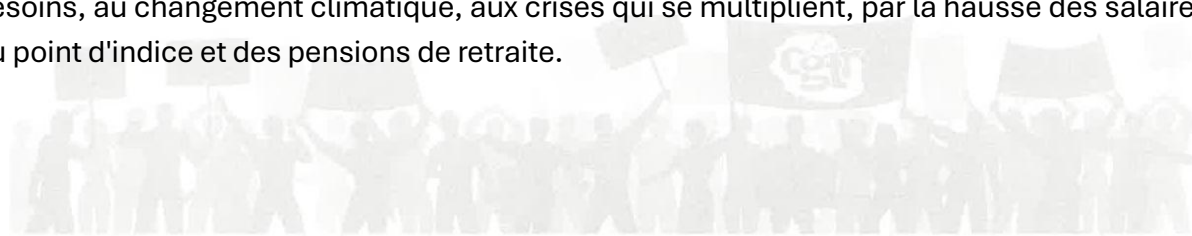
Nous vivons plus longtemps et c'est une bonne nouvelle !

Les retraités d'aujourd'hui sont les parents, grands- parents, taties, tontons des travailleurs, des jeunes d'aujourd'hui. Les retraités de demain, c'est nous. Nous sommes liés par le même destin social.

L'histoire de La Réunion, de 1848 à nos jours, nous a appris que seule la solidarité collective permet de faire face à l'adversité et aux crises imposées depuis l'Hexagone. Cette maturité forgée dans l'histoire doit aujourd'hui s'exprimer d'une seule voix.

Ce n'est pas aux retraités de payer la facture sous prétexte qu'ils sont trop nombreux ou qu'ils vivent trop vieux. La richesse produite par notre pays n'a jamais été aussi haute : c'est sur les superprofits et les hauts patrimoines qu'il faut prélever l'effort, pas sur le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs d'hier.

Alors que le gouvernement veut poursuivre une politique de casse des solidarités, la CGTR revendique au contraire une autre répartition des richesses : par l'investissement massif dans les services publics, dans les moyens humains et matériels pour faire face à la hausse des besoins, au changement climatique, aux crises qui se multiplient, par la hausse des salaires, du point d'indice et des pensions de retraite.





NOU TIEN BO, NOU LARG PA !

Depuis 2024, plusieurs mobilisations ont déjà contraint l'exécutif à reculer sur le gel ou la sous-indexation des pensions. Un *bis repetita* est attendu à la rentrée

La CGTR appelle à l'unité de tous les Réunionnais, actifs et retraités, pour faire front, refuser cette logique de régression voire de répression.

Le dialogue social ne peut pas être un chantage permanent : la bourse ou la vie !

Le dialogue réel doit être transparent, loyal, sans discrimination et sans entrave.

La CGTR appelle l'ensemble des travailleurs, de la jeunesse, des chômeurs et des retraités à se préparer à une mobilisation massive.

Si le gouvernement persiste dans sa logique de régression, la réponse se fera dans la rue pour lui barrer la route, à La Réunion comme en Outre-mer et dans l'Hexagone, pour défendre la dignité de nos aînés et l'avenir de notre modèle social.

L'ensemble des élu.es, localement et au national, sont d'ores et déjà face aux poids de leurs responsabilités devant l'iniquité du gouvernement Macron/Lecornu, continuer à préserver les 75 milliards d'exonérations de cotisations "patronale" contre l'un des piliers de la société, nos aîné.es ou pas.

La CGTR travaillera à construire les mobilisations nécessaires, notamment contre les attaques portant sur le niveau des pensions, et à gagner sur toutes ses revendications.

CALENDRIER NATIONAL ET LOCAL DE MOBILISATION

- **14 octobre 2026** : Journée nationale d'action devant le siège de l'Agirc-Arrco à Paris où se tient le conseil d'administration de la caisse de retraite complémentaire et de mobilisation sur tout le territoire devant les agences de la caisse complémentaire ou devant le Medef, qui impose ses choix et exigences contre la sous-indexation des pensions.
 - Il faut rappeler que l'Agirc-Arrco dispose d'une manne de 116 milliards d'euros de réserves, fruit des cotisations des salariés et qu'en octobre 2025, il n'y a eu aucune revalorisation sous la pression du patronat. En revanche, il a été voté (sans la CGT) un investissement de 3 milliards d'euros dans trois entreprises fabriquant de l'armement. De l'argent pour la guerre mais pas pour les retraites ! C'est un véritable détournement des cotisations ! C'est aussi un modèle pour le gouvernement et le patronat dans l'objectif d'un régime de retraite par points accompagné de capitalisation.





- **19 novembre 2026** : Grande journée de manifestation nationale à Paris de l'ensemble des retraités et des actifs, pour porter nos revendications de justice sociale. Ensemble, exigeons un plan de rattrapage des 10% de perte de pouvoir d'achat depuis 2020, 5% d'augmentation immédiate au titre des années 2025 et 2026, le gel du prix d'achat du point, un minimum de points garanti pour les petites retraites.

Saint-Denis, le 28 août 2026

Le Secrétaire Général
Jacky BALMINE

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL
DE LA REUNION
144 Rue du Général de Gaulle BP 80829
97476 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262 90 93 40 • Fax : 0262 20 36 63
- Courriel : cgtreunion@wanadoo.fr

